Image not found or type unknown

exposition de photos du patrimoine bâti d'un village

Par **cardella**, le **06/03/2012** à **11:59**

Bonjour, dans le cadre d'une exposition sur le patrimoine bâti de notre village en Corse, nous souhaiterions prendre des photos de vieilles maisons, de moulin en ruines et d'inscription sur des maisons du village. Toutes ces photos seraient exposées lors de la manifestation. Est-ce possible ou tombons-nous sur un droit sur son patrimoine immobilier? Il n'y aurait pas de vente de photos. Merci de nous répondre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés